

**SYNDICAT MIXTE D'ENERGIE
DU DEPARTEMENT
DES BOUCHES-DU-RHÔNE
(S.M.E.D.)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU
SMED**

**Séance du 30 mars 2021
Présidence : M. Didier KHELFA**

N° 2021-19

OBJET : RELIQUAT ARTICLE 8 - 2021

L'an deux mil vingt et un, le trente mars, à 14h30, le Comité du Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches du Rhône, dûment convoqué par Monsieur Didier KHELFA, Président, s'est réuni à l'espace culturel Renaissance à Orgon.

Etaient présents : voir liste jointe.
Constatant que le quorum est atteint ;

Afin de consommer la totalité de l'enveloppe Article 8 et répondre aux opérations coordonnées des Communes, il convient de voter des reliquats pour les travaux du SMED13 maître d'ouvrage faisant l'objet d'une réception électrique avant le 31 décembre 2021.

L'opération en cours sur la Commune de La Destrousse, Impasse du Revers du Jas, nécessite un linéaire de travaux supplémentaires suite notamment aux refus d'autorisations de passage en domaine privé.

N° SMED	COMMUNE	LIEUX DES TRAVAUX	TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES HT	ART 8
2018.ENV.SMED.123	LA DESTROUSSE	Impasse du Revers du Jas	17 708 €	7 083 €

Il est proposé de :

- Demander l'approbation du reliquat Article 8 – aménagement esthétique des réseaux,
- Autoriser le Président à signer les conventions de financement et lancer et signer les bons de commande relatifs aux marchés d'études et de travaux pour lesquels le SMED13 est maître d'ouvrage,

Le Comité Syndical, après avoir ouï l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve le reliquat Article 8 – aménagement esthétique des réseaux,

N° SMED	COMMUNE	LIEUX DES TRAVAUX	TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES HT	ART 8
2018.ENV.SMED.123	LA DESTROUSSE	Impasse du Revers du Jas	17 708 €	7 083 €

- Autorise le Président à signer les conventions de financement et lancer et signer les bons de commande relatifs aux marchés d'études et de travaux pour lesquels le SMED13 est maître d'ouvrage,

Pour extrait conforme,

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et ans susdits.

Le Président,



Didier KHELFA